

Le débat sur l'héritage et sa taxation de retour dans le débat public

• *Maxime Mainguet*

La question de taxer les héritages importants ressurgit. Que représentent actuellement ces héritages ? Et dans quelle mesure sont-ils déjà taxés ?

Décryptage

Raphaël Glucksmann, qui a officialisé sa candidature à la présidentielle, entend taxer les plus gros héritages afin de redonner du pouvoir d'achat aux salariés.

De quoi remettre l'épineux sujet de l'imposition de l'héritage sur le devant de la scène.

Que rapporte la taxation des héritages ?

Elle a rapporté à l'État 16,1 milliards d'euros en 2025, contre 6,9 milliards en 2010, indiquent les données de la Direction générale des Finances publiques. Celle des donations a rapporté 5 milliards d'euros en 2025, contre 900 millions en 2010.

Dans quelle mesure les héritages sont-ils taxés ?

87 % des transactions ne sont pas taxées. Les héritages en ligne directe (d'un parent à un enfant) ne sont en effet pas sujets au droit de succession tant qu'ils ne dépassent pas les 100 000 € par enfant. Via les donations, il est possible à chaque parent de léguer de son vivant 100 000 € tous les quinze ans à chacun de ses enfants, sans taxation.

Le pacte Dutreil, qui facilite la transmission d'une entreprise, permet aussi d'atténuer les taxations sur la transmission de biens professionnels. Par ailleurs, « la fiscalité des transmissions d'assurances-vie représente une autre niche fiscale considérable », notait en 2021 le Conseil d'analyse économique, rattaché au Premier ministre.

L'OCDE, organisation qui réunit les pays les plus développés, note toutefois que les recettes fiscales liées à l'héritage représentaient 1,4 % du PIB en France, contre 0,5 % en moyenne.

Qui hérite ?

Du fait de l'allongement de la durée de vie, l'héritage tend à se concentrer sur les plus de 60 ans, expliquait en 2025 le Conseil des prélèvements obligatoires.

Par ailleurs, « les ménages à patrimoine élevé reçoivent plus fréquemment des héritages ou des donations ». Les successions reçues par les ménages les plus aisés sont également plus importantes, l'héritage est donc accusé d'entretenir et d'accroître les inégalités de patrimoine.

Pourquoi est-ce un enjeu des années à venir ?

Le nombre de successions va aller grandissant et concerner des montants de plus en plus importants. Alors qu'il représente 464 milliards d'euros en 2025, le flux successoral (le total des sommes transmises dans le cadre d'une succession) atteindra 677 milliards d'euros en 2040, notait le sénateur socialiste Alexandre Ouizille en décembre 2025. Entre 2025 et 2040, « la "Grande transmission" représentera, en cumulé, plus de 9 000 milliards d'euros ».

Conséquence de la future hausse du nombre des décès, liée à l'arrivée en fin de vie des baby-boomers nés entre 1946 et 1964, et du gonflement des patrimoines, très important ces dernières années.

Où en est le débat sur la taxation ?

« La pertinence des droits de succession fait peu débat parmi les économistes, notait en 2021 le Conseil d'analyse économique. Avec un grand consensus sur la pertinence de redistribuer le flux successoral pour favoriser l'égalité des chances. » Les Français sont plutôt opposés à une hausse de l'impôt sur l'héritage. Selon un sondage Odoxa de 2024, 77 % d'entre eux trouvent les impôts sur la succession injustifiés.